



**HAUTBÉARN** ✖  
communauté de communes

## AVIS DE CONSULTATION PUBLIQUE

### PLAN CLIMAT AIR ENERGIE TERRITORIAL DU HAUT BEARN

Par la délibération en date du 13 avril 2021, le Conseil communautaire de la Communauté de Communes du Haut Béarn a arrêté son projet de Plan Climat Air Energie Territorial (PCAET) soumis à évaluation environnementale.

En application des dispositions de l'article L. 123-19 du code de l'environnement, la consultation citoyenne se déroulera du 19 février au 19 mars 2022 inclus.

Pour que le plus grand nombre puisse participer, l'ensemble des pièces du dossier ainsi que l'avis de l'Etat et celui de l'Autorité Environnementale seront consultables :

- via le site internet de la Communauté de Communes du Haut-Béarn : <https://www.hautbearn.fr> ;
- en version papier au siège de la Communauté de communes du Haut Béarn, 12 place de Jaca – 64400 Oloron-Sainte-Marie, sur rendez-vous au 06 76 87 84 14.

Pour toute demande d'information, le public pourra adresser ses interrogations par mail à l'adresse suivante : [planclimat@hautbearn.fr](mailto:planclimat@hautbearn.fr).

Le public pourra également transmettre ses éventuelles observations à cette adresse mail. Il pourra également consigner ses observations et propositions sur un registre de consultation mis à disposition à l'accueil Communauté de communes du Haut Béarn, 12 place de Jaca – 64400 OLORON SAINTE MARIE.

A l'issue de la consultation publique, le rapport et les conclusions seront consultables via le site internet de la CCHB <https://www.hautbearn.fr>, durant un délai d'un an à compter de la date de clôture de la consultation.